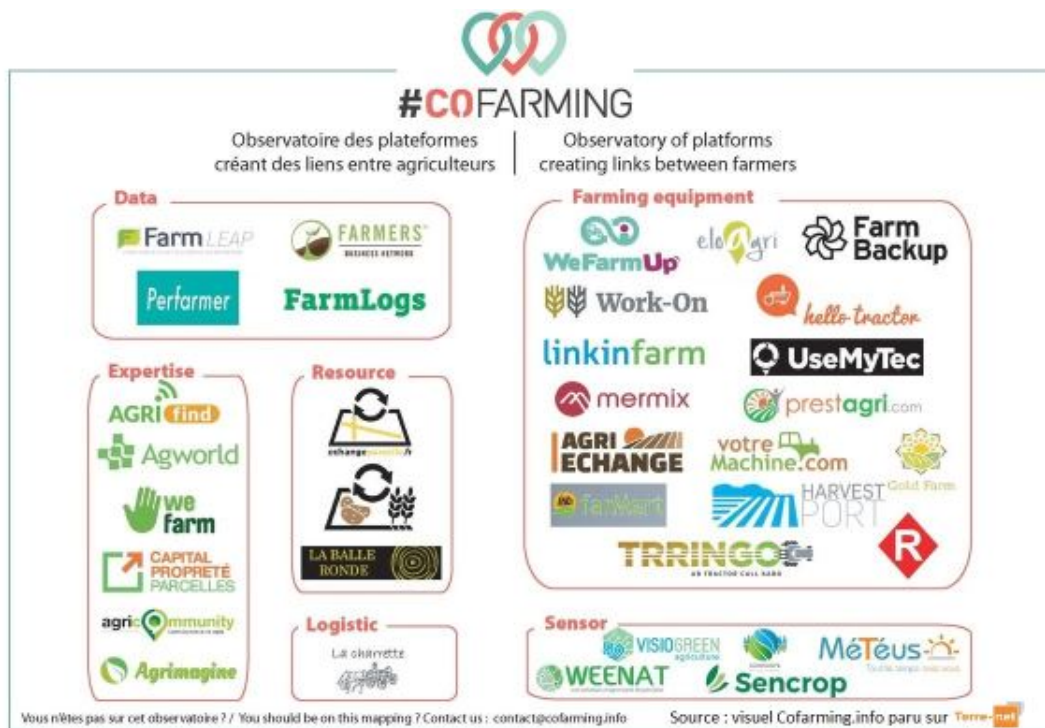


Les initiatives de cofarming en France

© 12/01/2018 | 👤 Gilles Cavalli • 📰 Terre-net Média

Échange, location ou partage de matériel, de compétences, de parcelles, paille, fourrage, financement, données techniques ou météo... Quelle est la liste des offres concrètes liées au #cofarming en France ? Alors que se tiendra le 25 janvier à Paris le premier #CofarmingFest, voici la réponse apportée par Gilles Cavalli, cofondateur d'Agrifind et vice-président de l'association #CoFarming. Avec les liens vers tous les sites qu'il a référencés.



Plateformes de cofarming en France (@Cofarming.info)

« Le #CoFarming regroupe tous les acteurs économiques qui permettent aux **agriculteurs** et aux **organisations professionnelles agricoles** d'échanger ou de partager des multitudes de biens et de services dans le but d'augmenter la compétitivité des entreprises agricoles. Ce sont des **plateformes** organisées avec une facilitation de **transaction** et de possibilité de **service**.

Pour en savoir plus, lire [#Cofarming - Quand le numérique facilite l'économie collaborative agricole](#)

Depuis deux ans, quelques entreprises et initiatives se créent et travaillent dans cette dynamique. Plusieurs champs, liés à la désintermédiation, à la mise en relation directe, sont ouverts : le matériel, l'entraide, les compétences, les savoir-faire, le financement, les données, le parcellaire, les fourrages...

La particularité de ces organisations si on les compare à ce que le monde agricole a toujours fait, à savoir le travail en groupe, c'est la notion de réseau. Un groupe constitué est par définition "fixe" même s'il peut s'élargir ou se réduire. Dans le cas du réseau, le périmètre est mouvant en permanence, on parle de **dynamique de réseau**, non pas seulement au sens d'activité riche et variée mais aussi dans le sens de "dedans ou dehors", de "dedans et dehors", de "pendant une période incluse" puis "pendant une autre période exclue", bref le réseau retranscrit la vie sans cesse en mouvement.

Tour d'horizon des offres de cofarming

Chacune des initiatives présentées ci-après répond à la définition du #cofarming rédigée par l'association #cofarming qui a vu le jour en mai 2017. Petit tour d'horizon de ce dont les agriculteurs français peuvent bénéficier aujourd'hui.

Pionniers en la matière, [Votre Machine](#) et [Wefarmup](#) ont innové en mettant en place un système de **location de matériel agricole** (avec ou sans chauffeur) entre agriculteurs. [Cumalink](#), [Prestagri](#) ou encore [Eloagri](#) proposent des services similaires aux agriculteurs, ETA, Cuma et concessionnaires.

[Agrifind](#), l'expertise terrain partagée, propose depuis peu une plateforme de **valorisation des compétences des agriculteurs** auprès de leurs pairs et bientôt une application de partage de **veille phytosanitaire en grandes cultures** : [Agrifind Alertes](#). Avec cette même idée de surveillance en temps réel des cultures, [Companion](#) et [Agricommunity](#) développent également des solutions. Volet adventices, [Capital propriété parcelles](#) est un réseau d'agriculteurs et d'experts partageant les dernières pratiques en matière de **désherbage** sur grandes cultures. [Boitagri](#) du Forum des agriculteurs responsables respectueux de l'environnement (Farre) complète à merveille ce panel de partage de bonnes pratiques entre agriculteurs.

[Agrimagine](#) permet aux agriculteurs, scientifiques, étudiants et entreprises de partager leurs **connaissances**. Dans la même dynamique [Farmleap](#), le

"Ceta numérique" offre la possibilité de **comparer** facilement ses **données technico-économiques entre exploitations céréalières**. De son côté **Perfarmer** propose de partager ses données techniques avec ses voisins.

Sur le volet capteurs et partage des données d'observations : **Météus**, **Weenat**, **Sencrop** ou encore **Agriscope** proposent outre des capteurs, des systèmes de partage et d'échange de **données météo** entre utilisateurs.

Agri échange est, quant à elle, une solution pour échanger des **travaux** entre agriculteurs sans sortie de trésorerie. Dans la même idée de mutualisation, **La Charrette** propose de coopérer pour livrer les clients. Sur un autre registre **La balle ronde** est un site de mise en relation qui permet de vendre et d'acheter sa **paille**, son **fourrage** ou son bois directement entre agriculteurs.

Échange parcelle et **Échange patate** visent à solutionner les problématiques liées au **parcellaire**, à l'instar de Agri échange, les transactions ne se font pas nécessairement de façon réciproque, un système est en place pour trouver des solutions à 3, 4, 5 agriculteurs ou plus.

Le **crowdfunding** ou **financement participatif**, encore présenté comme « don contre don » est un domaine investi depuis longtemps ; en tout cas à l'échelle de la nouvelle effervescence actuelle de création d'entreprises au sein du monde agricole. Trois entreprises sont aujourd'hui bien implantées dans le secteur : **Mimosa**, **Blue Bees** et **Kiss Kiss Bank Bank**. Cette dernière, contrairement aux deux autres, n'est pas dédiée exclusivement au domaine agricole mais son activité agricole est significative.

Le **prêt participatif** (ou **crowdlending**) est une activité qui répond à un besoin de financement de façon complémentaire et/ou alternative à l'emprunt auprès du secteur bancaire. **Agrilend** est la première plate-forme dédiée à la filière agricole.

Pour conclure dans un esprit d'**échange entre agriculteurs** et d'ouverture sur le grand public, les membres de l'association **#FranceAgriTweets** s'expriment sur ce réseau social et constituent le premier rassemblement de twittos #agriculteurs et para-agricoles français. Ils se sont récemment constitués en association.

Y a-t-il d'autres exemple de **#cofarming** en France omis dans cet article ? Vous pouvez les mentionner **dans les commentaires ci-après**. »

#cofarmingFest le 25 janvier à Paris

C'est en France qu'est né le #CoFarming en 2015, aujourd'hui repris aux Etats-Unis, en Inde, en Afrique et dans les pays scandinaves. C'est en France qu'il se donne rendez-vous le 25 janvier 2018 à Paris pour co-construire le #cofarming lors du 1er

#cofarmingFest.

Plus d'information et inscription sur le site du #CoFarming.

Le #COFARMINGFEST approche ! Ne tardez pas à prendre vos places > <https://t.co/fJNTPSDZEo>.

Et n'oubliez pas, c'est un FEST ! ?? Apéro Concert prévu????, De quoi networker dans la bonne humeur ?? pic.twitter.com/XhhIYGLD7q

— #CoFarming (@Co_Farming) 9 janvier 2018

À propos de l'auteur

Gilles Cavalli est cofondateur d'Agrifind et vice-président de l'association #CoFarming.



Gilles Cavalli, cofondateur d'Agrifind, « entrepreneur au service d'agriculteurs eux-mêmes entrepreneurs, responsables et autonomes ». (©DR)

Son engagement professionnel le conduit à mettre le numérique au service de la montée en compétence des agriculteurs et donc de l'amélioration de la performance globale des exploitations agricoles.

« Le numérique révolutionne le 21^e siècle car il permet de faire circuler l'information de façon rapide et efficace, il favorise donc tous types d'échanges. Les agriculteurs peuvent désormais se mettre en réseau sans contrainte géographique. C'est le cas avec la plateforme Agrifind Connexion qui donne l'opportunité d'accéder à des agri-experts pointus pour bénéficier de leurs conseils pratiques. Le "faire ensemble en réseau" a un double avantage : il renforce le lien social et permet de gagner en compétitivité. »

Retrouvez Gilles sur [Twitter @_agrifind](#), sur [Facebook Agrifind](#), par courriel à contact@agrifind.fr ou sur le site www.agrifind.fr